



## La Mairie de Crolles recrute

### UN AGENT D'ENTRETIEN H/F

Cadre d'emplois des adjoints techniques (Cat. C)

8 563 habitants

Budget de fonctionnement : 18.8 millions d'euros

Budget d'investissement : 11.7 millions d'euros

#### DESCRIPTION DU POSTE

Située entre Grenoble et Chambéry, au cœur de la vallée du Grésivaudan, la Ville de Crolles recrute un agent de terminal. Sous la hiérarchie directe du responsable de pôle restauration scolaire au sein du service éducation, vous garantissez le niveau d'hygiène et de propreté requis pour les locaux auquel vous êtes affecté et contribuez à offrir aux usagers des conditions d'accueil favorables.

#### MISSIONS PRINCIPALES

Organiser son poste de travail en fonction des tâches à accomplir :

- Nettoyer (aspirer, balayer, laver, épousseter) les salles, les mobiliers et les sanitaires
- Entretien des locaux dans le respect des règles d'hygiène, de propreté et de sécurité puis vérifier leur état
- Assurer la commande des produits d'entretien et gérer les stocks, en lien avec sa hiérarchie
- Nettoyer et ranger le matériel utilisé
- Planifier des gros ménages
- Assurer la sécurité des locaux (fermer les portes, les portes coupe-feu et les fenêtres, mettre l'alarme, éteindre les lumières...)
- Matérialiser, décaper et lustrer les sols
- Participer à la mise en place des procédures d'entretien et assurer le suivi, en lien avec sa hiérarchie

#### PROFIL RECHERCHE

- Connaître les normes et les règles de sécurité pour les produits d'entretien
- Savoir appliquer des règles d'hygiène et de propreté
- Connaissance du protocole de nettoyage
- Connaissance des procédures et techniques d'utilisation du matériel
- Capacité à signaler son intervention par une signalétique appropriée
- Polyvalence et aptitude à gérer les priorités en cas d'absence d'un collègue
- Capacité à utiliser les machines d'entretien
- Capacité à prendre l'initiative d'une intervention à titre préventif et/ou correctif
- Autonomie dans l'organisation de son travail

#### CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET D'EXERCICE DU POSTE

Poste à pourvoir dès que possible.

Temps de travail annualisé non complet à 30h hebdomadaires, soit 27h25 annualisées :

- 64h de nettoyage réparti sur les petites vacances
- 76h de nettoyage réparti sur les grandes vacances
- Temps de réunions et formations inclus dans l'annualisation

Rémunération statutaire

#### CANDIDATURE

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à transmettre en **PDF** au plus tard le **mercredi 20/09/2017** à :

**Monsieur le Maire  
Ville de Crolles  
Place de la Mairie  
38920 CROLLES**

ou par mail à :

[recrutement@ville-crolles.fr](mailto:recrutement@ville-crolles.fr)

**Renseignements complémentaires** : Béatrice Lahellec, responsable du service éducation : 04.76.08.04.54.